

# E FOOT 38

PV N° 350



*du jeudi 13 juillet 2017*



## SAISON 2017-2018

**Journal officiel du District de l'Isère de Football**



L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

**LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE**



# SOMMAIRE :

- |   |   |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> COMITE DIRECTEUR          | <input checked="" type="checkbox"/> FUTSAL          |
| <input type="checkbox"/> BUREAU                               | <input type="checkbox"/> RECRUTEMENT ARBITRES       |
| <input checked="" type="checkbox"/> SECRETARIAT ADMINISTRATIF | <input checked="" type="checkbox"/> REGLEMENTS      |
| <input checked="" type="checkbox"/> APPEL                     | <input checked="" type="checkbox"/> SPORTIVE        |
| <input type="checkbox"/> ARBITRES                             | <input type="checkbox"/> STADES MUNICIPAUX          |
| <input checked="" type="checkbox"/> DELEGATIONS               | <input checked="" type="checkbox"/> STATUT ARBITRES |
| <input checked="" type="checkbox"/> ETHIQUE ET PREVENTION     | <input checked="" type="checkbox"/> TECHNIQUE       |
| <input checked="" type="checkbox"/> FEMININES                 | <input checked="" type="checkbox"/> TERRAINS        |
| <input checked="" type="checkbox"/> FOOT ENTREPRISE           | <input type="checkbox"/> DIVERS                     |

## COORDONNEES DISTRICT ET COMMISSIONS

DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL  
2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN  
38360 SASSENAGE  
TEL : 04 76 26 82 90  
FAX : 04 76 27 04 62  
EMAIL : district@isere.fff.fr

APPEL	04 76 26 87 72
ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETAIRE GENERAL	04 76 26 82 93
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
FOOT LOISIRS	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99



# COMITE DE DIRECTION

Réunion du 6 juillet 2017  
Au siège du District de l'Isère

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

**PRESIDENT** : Mr. MUFFAT- JOLY

**PRESENTS** : MM. AGACI - BALDINO – BOUAT –BOURGEOIS – CHASSIGNEU -CICERON – DA CUNHA VELOSO – DENECHERE - GIROUD GARAMPON – ISSARTEL – KODJADJANIAN - LOUIS - MALLET - MAZZOLENI – MONIER – MONTMAYEUR - SCELLIER - SOZET - TRUWANT - VACHETTA –

**EXCUSE(E) S** : Mme DIMITRIO - MM : BOULORD – RAYMOND - VEYRIER

**ASSISTE** : Mme BELOT

Séance ouverte à 18h00

## ORDRE DU JOUR

### 1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 7 JUIN 2017

Approuvé à l'Unanimité

### 2 – COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Carte postale de Cagliari (Sardaigne) envoyée par Thierry Truwant lors de sa récente croisière.  
Remerciements
- Courrier de Jean Marc Boulord qui remercie chaleureusement toutes les personnes lui ayant témoigné un geste ou une marque de sympathie suite au décès de son papa.
- Courrier de Mme Sionnet –Thirion de la DDCS qui nous informe de son départ à la retraite.
- Candidature de l'AS VERSAU à l'organisation de la Journée d'accueil des U7-U9 le 23 septembre 2017.
- Candidature de L.C.A à l'organisation de la Journée d'accueil des U7-U9 le 23 septembre 2017.
- Courrier de démission de Madame DIMITRIO MARIE au poste de membre du Comité de Direction, faute de disponibilité.  
Remerciements du Comité. Un appel à candidature sera lancé pour l'Assemblée générale d'Hiver.

### INFORMATIONS OU RAPPEL DU PRESIDENT :

Le Président fait un retour sur l'Assemblée Générale d'Eté, il n'y a pas de questions.

### 3 – COMPOSITION DES COMMISSIONS SAISON 2017-2018

#### **Candidatures reçues**

- Mr VILELA Georges (UOP)
- Mr ABDELMAMOUN Najib (Tunisiens SMH)
- GAUTHERON Thibaut (Vareze)
- BENLAHRACHE Mehdi (Formafoot)
- GALLIN Patrice (Bourgoin)
- HUGOT Daniel (Délégué district)
- ODIOT Alexandre (Noyarey)
- DOUBLET Stéphane

## COMPOSITION DES COMMISSIONS 2017-2018

---

### Commission d'Appel

---

**Président : Michel VACHETTA**

**Membres :** MM. Gaëtan BISERTA – Gilles DENECHERE – Yohan DUTCKOWSKI – Ridha GHEDOUAR - Janick LOUIS – RUI NODAM - Vincent SCARPA - André SECCO –

**Suppléant élu :** Hervé GIROUD - GARAMPON

**Représentant des Arbitres :** Jean Marie KODJADJANIAN

---

### Commission des Arbitres

---

**Président : André SERVE**

**Membres :** Mme Manon GILLET - MM. Stéphane ABELA – Albert BROUTY – Jacques CHARLES – Lucas CHAMPELOVIER - José DA CUNHA VELOSO – José DECOMBLE – Eric FIARD – Florian GUIGON - Alexandre JAMET - Jean Marie KODJADJANIAN - Dimitri KRISTO – Stéphane MORE – Sébastien MUNOS – Nicolas NOVELLINO - Fernand RODRIGUES – Joseph SABATINO.

**Représentant non arbitre :** Pascal CALUORI

**Représentant des Educateurs :** Samuel BOURGEOIS

**CTDA :** Nicolas BROTONS

---

### Commission Ethique

---

**Président : Marc MALLET**

**Membres :** Jean-Paul BERT – Annie BRAULT - Ali EL GHARBI – Hervé GIROUD/GARAMPON - Marc MONTMAYEUR –

---

### Commission des Délégations

---

**Président : Fabien CICERON**

**Membres :** Jean Marc BOULORD – Gilles DENECHERE - Marc MONTMAYEUR

---

### Commission de Discipline

---

**Président : Jean-Louis SOZET**

**Membres :** Cataldo BALDINO – Daniel CHABERT - Jacques CHIAUDANO – Fabien CICERON – Pierre GAUDE – Jérémy LAVAU - Jacques MICHEL - Claude MORE – Jean VALLIN

**Représentant des Arbitres :** (José DA CUNHA VELOSO)

---

### Commission Formation (sauf technique et arbitres) + Ressources aide aux clubs

---

**Membres :** Mme Elisabeth BELOT - MM. Jean-Paul BERT – Gérard BOUAT - Hervé GIROUD-GARAMPON - Michel MUFFAT-JOLY – Jacques RAYMOND

---

### Comité Pilotage FMI

---

**Responsable : Marc MALLET**

Mme Elisabeth BELOT – MM Jean Marc BOULORD – Fabien CICERON - Hervé GIROUD-GARAMPON – Marc MONTMAYEUR – Michel VACHETTA

---

### Commission Féminines

---

**Président : Jacques ISSARTEL**

**Membres :** Mme Annie BRAULT - MM. Gérard BOUAT – Thierry TRUWANT - **Georges VILELA** + 1 membre de ETD (foot animation)

---

## Commission des Finances

---

**Président :** Jacques RAYMOND

**Membres :** Janick LOUIS - Jean-Louis SOZET

---

## Commission du Foot d'Animation et de Labellisation

---

**Président :** Gérard BOUAT

**Membres :** MM. Samuel BOURGEOIS - Hervé GIROUD-GARAMPON – Jacques RAYMOND – Florent VEYRIER + le Responsable du foot d'animation de la commission sportive + Jérémy HUGONNARD ROCHE + Thomas BARTOLINI

---

## Commission Foot Entreprise

---

**Président :** Patrick MONIER

**Membres :** MM. Farid EL MASSOUDI –Xavier ROCHETTE

---

## Commission Futsal

---

**Président :** Janick LOUIS

**Membres :** Mme Marie-Jeanne MUFFAT-JOLY – MM. Christophe CARRETERO – Tarak TOUATI

---

## Commission Juridique

---

**Président :** Laurent MAZZOLENI

**Membres :** MM. Jean Marc BOULORD - Marc MONTMAYEUR – Michel VACHETTA

---

## Commission Médicale

---

**Président :** Dr Christian SCELLIER

**Membres :** Yawo ALANGUE – Jean Jacques ALLAGNAT - Olivier ATTREE - Jean BAILLY – Michel BONNIOL - Jean-Jacques BROUSSET – Emmanuelle FUSEAU (Kiné) - Jean-Louis GABAUDAN –Alexandre LABROSSE - Olivier PASTURAL (Kiné) - Sabine RUFFIO THERY (Psychologue) - Gilles VERNEY – Jérôme STEIDEL (cardiologue)

**Représentant de la Commission Technique :** Thomas BARTOLINI

---

## Commission des Partenaires et d'Organisation

---

**Présidents :** José CARBONE - Michel MUFFAT-JOLY

**Membres :** MM. Cataldo BALDINO – Jean-Paul BERT – Jacques RAYMOND – Thierry TRUWANT - Michel VACHETTA  
Ainsi que tous les partenaires

---

## Commission des Règlements

---

**Président :** Jean-Marc BOULORD

**Membres :** MM. Lucien BONO –Jean CHAMBARD – Daniel HUGOT – Alexandre ODIOT - Jean-Louis PINEAU - Gilbert REPELLIN – Gérard ROBIN - Laïd SEGHIER – Joseph VITTONI

---

## Commission Recrutement Arbitres

---

**Président :** Stéphane MORE

**Membres :** Les membres de la Commission des Arbitres + les partenaires pour les 7 pôles.

---

## Commission Sportive et coupes

---

**Présidents :** Franck AGACI et Laurent MAZZOLENI

**Membres :** Mme Annie BRAULT - MM. Jean Paul BERT - Bernard BUOSI – Gérard BOUAT - René CATTIER – Jean CHAMBARD –Daniel GUILLARD – Mohamed HESNI - Daniel MARCHAL – Claude MAUGIRON -

---

## Commission Statut de l'arbitrage

---

**Président : Hervé GIROUD-GARAMPON**

**Membres :** MM. José DA CUNHA VELOSO – Cyril FARRAT – Didier FRANZIN - Florent NARDIN – Joseph SABATINO - André SERVE

---

## Commission de Surveillance des Opération électorales

---

**Président : Pierre GAUDE**

**Membres :** Jean VALLIN - Joseph VITTONÉ

---

## Commission Technique

---

**Président : Samuel BOURGEOIS**

**Membres :** MM. Nicolas BACH - Grégory BARDARO – Mehdi BENLAHRACHE - Maxime CLAIN – Mickaël DIAFERIA – Stéphane DOUBLET - Stéphane FAVERO - Thibaut GAUTHERON - Arnaud GENTY – Alexandre HAUW - Ramzi HAROUBIA – Hocine LAOUAR - Frédéric LAZZAROTTO – Jean-Marc LIBERO - Eric MONTEIRO – Sébastien NAVAS - Florent VEYRIER - Jean-Pierre ZACCARIA

**C.T.F :** Thomas BARTOLINI

**C.D.F.A :** Jérémy HUGONNARD-ROCHE

**Educateur Sportif :** David CAZANOVE

---

## Commission des Terrains et infrastructures sportives

---

**Président : Guy CHASSIGNEU**

**Membres :** Cataldo BALDINO - Patrice BECHET – Yohan DUTCKOWSKI - Jean François TOUILLON

---

## Groupe de travail Clubs Isérois Hors District

---

**MM** Michel MUFFAT-JOLY – Christian BAYLE - Gérard BOUAT – Jean Marc BOULORD - Fabien CICERON – Gilles DENECHERE - Hervé GIROUD-GARAMPON – Christophe PION – Fabien SERVANIN – Michel VACHETTA - Florent VEYRIER

----

**Instructeurs :** Jean-Paul BERT – Michel LAPART - Joseph VITTONÉ

## REFERENTS DES 7 SECTEURS

### SECTEUR BIEVRE VALLOIRE

Fabien CICERON – Florent VEYRIER

### SECTEUR LA MURE

Marc MONTMAYEUR et Jean-Louis SOZET

### SECTEUR ST MARCELLIN

Hervé GIROUD-GARAMPON – Jacques ISSARTEL - Christian SCELLIER

### SECTEUR PONTCHARRA

Cataldo BALDINO - Janick LOUIS - Patrick MONIER

### SECTEUR GRENOBLE / FONTAINE

Franck AGACI – Marc MALLETT - Thierry TRUWANT

### SECTEUR VOIRON

Laurent MAZZOLENI et Michel VACHETTA

### SECTEUR NORD ISERE

Jean Marc BOULORD et Gilles DENECHERE

### POUR LE FOOT ENTREPRISE

Patrick MONIER

**E-foot 38 PV N° 350 du 13 juillet 2017**

## Pour le FUTSAL

Janick LOUIS

Le Président se charge d'appeler les deux candidats non placés dans des commissions afin de connaître leurs disponibilités pour certaines commissions.

---

### Réunions de début de saison

Hervé Giroud-Garampon liste les dates de réunions de début de saison:

#### Samedi 2 septembre :

Départemental 1 : Aja Villeneuve  
Départemental 2 poule A : Vallée du Guiers  
Départemental 2 poule B : Artas Charantonnay

#### Lundi 4 septembre :

Départemental 3 Poule D : Dolomieu  
Départemental 3 poule C : Beaurepaire

#### Mercredi 6 septembre :

Départemental 3 poule A : U.O Portugal  
Départemental 4 Poule A : Seyssins  
Départemental 4 Poule B : St Cassien

#### Lundi 11 septembre :

Départemental 3 poule B : Tunisiens SM hères  
Départemental 4 Poule D : Cessieu  
Départemental 4 Poule C : Velanne

#### Mercredi 13 septembre :

Départemental 4 Poule E : Villefontaine

#### D'autres formations ont été mises en place :

2 sessions de FMI rattrapage (5 septembre et 13 septembre).  
1 session FMI spécifique arbitres (12 septembre)  
2 sessions FMI pour la catégorie féminines (7 septembre)  
Session FMI pour la catégorie futsal (attente de date)

Réunion début saison **Futsal** le 1<sup>er</sup> septembre  
Réunion début saison **Foot entreprise** le 12 septembre

Stage annuel des arbitres le 9 septembre

Comité directeur le 8 septembre

H. Giroud-Garampon rappelle aux Présidents de commissions de préparer les informations utiles qu'ils souhaitent faire passer lors de ces réunions d'avant saison.

P. Monier interroge sur l'éventuel rapprochement du Foot à 8 en semaine avec le foot Entreprise et qu'il serait peut-être intéressant de faire une information aux clubs libres,

F. Agaci relève le fait qu'il n'a appris cette idée de rapprochement qu'à l'Assemblée Générale, il aurait souhaité en être informé avant ; même s'il n'est pas contre. Il demande donc à ce que ce sujet soit vu mardi en commission.

---

### Questions diverses

Jean Louis Sozet : informations sur les clubs qui ne sont pas à jour de leur trésorerie et sur l'application des articles 17-4 et 17-6.

Le Président liste les clubs non à jour de Trésorerie au 30 juin, concernant les équipes D1 à D4 engagées au 4 juillet leur trésorerie de mai étant en règle ou des étalements contractés, l'article 17-4 est bien respecté.

Ch. Scellier : interroge si nous avons des retours concernant la nouvelle réforme des certificats médicaux, si les clubs ont rencontré des soucis.

Hervé Giroud Garampon cite : le plus gros retour est de savoir ce que les clubs font du questionnaire de santé. Doivent-ils le conserver ? Réponse du Docteur Scellier : Si le licencié a répondu Non à toutes les questions, et qu'il souhaite laisser le questionnaire au club, il peut puisqu'en répondant Non à toutes les questions le secret médical est levé.

Ch. Scellier : Que faire si un arbitre se trouvant en invalidité mais autorisé par son médecin à arbitrer car compatible avec l'arbitrage, ne puisse gérer un match difficile d'un point de vue psychologique et qu'il y ait un retentissement sur sa façon d'arbitrer ?

Que peut-on faire pour empêcher cet arbitre d'exercer ses fonctions officielles ? Est-ce que son médecin (pour conserver le secret médical) peut écrire à la commission médicale s'il apprend en cours de saison que son patient n'est plus apte à l'arbitrage ? Ces questions seront posées au pôle juridique FFF.

Hervé Giroud-Garampon :

Quelle position prend le Comité de direction quand il apprend des comportements irrespectueux de la part des clubs labellisés ?

G. Bouat informe que la commission régionale de Labellisation a envoyé un document relatif au barème des sanctions applicables aux clubs labellisés.

La commission Label en prendra connaissance et prendra les mesures nécessaires envers les clubs dont on connaît des attitudes de tricheries.

G. Bouat : résume la réunion de La Ligue concernant les poules régionales de la saison prochaine, réunion à laquelle il a assisté avec les coprésidents de la commission sportive.

G. Bouat : souhaite que le comité ait une réflexion en début de saison notamment sur l'existence de 2 coupes U19 car ce sont essentiellement les coupes à incidents plus au moins graves mais systématiques, faut-il continuer avec ces coupes ?

Un 2eme point qui concerne les U13 et U15, généralement on se retrouve avec des équipes réserves constituées d'une bonne partie de l'équipe 1ere et comme ils sont à 8, cela fait la différence.

F. Agaci est du même avis et interroge sur la nécessité d'une coupe repêchage en général, nous avons peut-être trop de finales et ça perd un peu de son charme.

Divers membres du comité débattent sur l'intérêt des coupes repêchage, d'autant plus le rappelle F. Agaci lorsqu'il y a des tricheries c'est le plus souvent sur ces équipes-là.

Une réflexion est nécessaire à ce sujet, la commission sportive proposera sa décision en septembre.

Intervention de J. Issartel et G. Bouat :

**Championnat U18F : suite à la demande de 2 ou 3 clubs de créer un championnat féminin à 11 pour les U18F, le comité de direction après précisions apportées a pris la décision suivante :**

Création d'un championnat U18F à 11 sous les conditions suivantes :

Minimum 8 équipes participantes - Match aller –retour

Aux 14 matchs que pourront disputer ces équipes se rajoutera une coupe U18F à 11 sous la forme Echiquier foot avec 3 tours. Les 2 équipes premières disputeront la finale.

Possibilité d'entente pour créer une équipe entre deux clubs.

Le Comité de Direction demande à la commission féminine à être vigilante sur le fait qu'une équipe à 11 U18 F doit se constituer en interne du club et non pas au détriment de l'effectif des clubs proches.

Proposition votée :

**Pour :** 20  
**Abstention :** 1

Adopté à la majorité

Il n'y a plus de questions,

Le Président clôture le Comité de Direction.

---

**Fin de séance 20h00**

**E-foot 38 PV N° 350 du 13 juillet 2017**



# SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 11 JUILLET 2017

BENEVOLES DU MOIS FFF et DISTRICT

Le District de l'Isère a le plaisir d'inviter les bénévoles du mois listés ci-dessous à une rencontre de Ligue 1 au cours de la saison 2017-2018.

<u>Bénévoles du mois FFF saison 2016-2017</u>	<u>Club - District</u>
BAILLY Jean	Membre du District
LAMBERT Gérard	Membre du District
BELLO FREI Marie Héléne	Club O. ST MARCELLIN
RIONDET Christiane	Club GIERES
VIVACQUA Lucie	Club CLAIX
DEBON Marc	Club VINAY
LUSA André	Club DOMENE
NOLIN Emmanuel	Club VOUREY SP
THIBAUD Roland	Club FORMAFOOT

<u>Bénévoles du mois District saison 2016-2017</u>	<u>Clubs</u>
TERRY Odile	MANIVAL
GARIN Catherine	O. ST MARCELLIN
GUILLET Muriel	TULLINS
LIROT Anaïs	UO Portugal
BERTHOLLET Laëtitia	VEZERONCE HUERT
LAVOREL Amandine	O. ST MARCELLIN
CALLONNEL Denis	1-2-3 BOUGE
GUILLARD Daniel	2 ROCHERS
CANCEDDA Thierry	ABBAYE
TEILLON Bernard	BALMES NORD ISERE
BOURICHA Nourredine	FUTSAL ISLE D'ABEAU
ZANCO René	NOYAREY
MEUNIER BLANCHON Pascal	OYEU
BERNAIX Vincent	OYEU
GROLEAT Patrice	REVENTIN
ROUZAUD Jean-Pierre	ST MAURICE L'EXIL
PODO Eddie	ST QUENTIN
ROJON Norbert	TOUR ST CLAIR
CHABERT Martial	TOUR ST CLAIR
COUTET Michaël	TULLINS
SOUISSI Abdelaziz	TULLINS
AGNUS André	VER SAU
FARRAT Cyril	VERSOUD
VIALAN Patrice	VEUREY
CORTEY Christian	VEZERONCE HUERT
KINZONZI Ntelo	VEZERONCE HUERT
FERNANDES Carlos	VEZERONCE HUERT
LARDO Hervé	O. NORD DAUPHINE

E-foot 38 PV N° 350 du 13 juillet 2017

## RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	<a href="mailto:district@isere.fff.fr">district@isere.fff.fr</a>
PRESIDENT	<a href="mailto:president@isere.fff.fr">president@isere.fff.fr</a>
VICE PRESIDENT DELEGUE	<a href="mailto:herve.giroud-garampon@isere.fff.fr">herve.giroud-garampon@isere.fff.fr</a>
TRESORIER	<a href="mailto:tresorier@isere.fff.fr">tresorier@isere.fff.fr</a>
COMPTABILITE	<a href="mailto:comptabilite@isere.fff.fr">comptabilite@isere.fff.fr</a>
SECRETAIRE GENERAL	<a href="mailto:secretaire-general@isere.fff.fr">secretaire-general@isere.fff.fr</a>
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	<a href="mailto:elisabeth.belot@isere.fff.fr">elisabeth.belot@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	<a href="mailto:thomas.bartolini@isere.fff.fr">thomas.bartolini@isere.fff.fr</a>
EDUCATEUR SPORTIF	<a href="mailto:david.cazanove@isere.fff.fr">david.cazanove@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	<a href="mailto:jeremy.hugonnard@isere.fff.fr">jeremy.hugonnard@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	<a href="mailto:nicolas.brotons@isere.fff.fr">nicolas.brotons@isere.fff.fr</a>

E-mails Commissions	
APPEL	<a href="mailto:appel@isere.fff.fr">appel@isere.fff.fr</a>
ARBITRES	<a href="mailto:arbitres@isere.fff.fr">arbitres@isere.fff.fr</a>
DELEGATIONS	<a href="mailto:delegations@isere.fff.fr">delegations@isere.fff.fr</a>
DISCIPLINE	<a href="mailto:discipline@isere.fff.fr">discipline@isere.fff.fr</a>
FOOT ENTREPRISE	<a href="mailto:foot-entreprise@isere.fff.fr">foot-entreprise@isere.fff.fr</a>
FUTSAL	<a href="mailto:futsal@isere.fff.fr">futsal@isere.fff.fr</a>
SPORTIVE	<a href="mailto:sportive@isere.fff.fr">sportive@isere.fff.fr</a>
TERRAINS	<a href="mailto:terrains@isere.fff.fr">terrains@isere.fff.fr</a>
FEMININES	<a href="mailto:feminines@isere.fff.fr">feminines@isere.fff.fr</a>

**Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.**

## TRESORERIE

### RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION – DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

**Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.**

### LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE (Clubs débiteurs de plus de 100 €)

A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.

#### **Art 17-4 R.G. du D.I.F – Situation du Club en début de saison :**

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

**E-foot 38 PV N° 350 du 13 juillet 2017**

---

## CORRESPONDANCES

---

### TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

APPEL : MISTRAL- CO MERGER

REGLEMENTS: JARRIE CHAMP



---

## COMMISSION D'APPEL

### REUNION DU MARDI 11/07/2017

Président : M. VACHETTA.

Présents; A.SECCO (secrétaire) V. SCARPA, R. NODAM, J-M. KODJADJANIAN, J.LOUIS.

---

## CONVOCATIONS

---

**DOSSIER N° 62** : Appel du club de GRENOBLE SPORTS ENTREPRISE de la décision de la commission de discipline prise le 27/06/2017 parue le 29/06/2017 PV N° 348.

**Match** : GRENOBLE SPORTS ENTREPRISE / ASPT CORPO 1 du 12/06/2017.

L'audition aura lieu le Mardi 18/07/2017 à 19h00.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé aux personnes concernées.

---

## APPEL REGLEMENTAIRE

---

### AUDITION DU MARDI 11/07/2017

#### **NOTIFICATION DE DECISION**

**DOSSIER N° 61** :

**Appel du club de FC MISTRAL** de la décision de la commission des règlements prise le 20/06/2017 parue le 22/06/2017PV N° 347.

**OBJET** : RECIDIVE CLUB

Composition de la commission d'appel du district :

Président : M. VACHETTA.

Présents; A.SECCO (secrétaire), J-M. KODJADJANIAN, V. SCARPA, R. NODAM.

**En présence de** :

- **Mr. LOUTER Mehdi**, président du club de FC MISTRAL.
- **Mr BENAISSA karim** éducateur du club de FC MISTRAL.
- **Mr. MONTMAYEUR Marc** représentant de la commission étique du district de l'Isère.
- **Mr. BOULORD Jean-Marc** président de la commission des règlements

Après rappel des faits et de la procédure, l'appelant ayant pris la parole et ayant clos l'audition.

Les personnes auditionnées, les représentants des instances n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.

Considérant que l'appel a été formé dans les conditions de temps et de forme prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF ;

**Qu'il est recevable** :

**Considérant que le club du FC MISTRAL** interjette appel de la décision de la commission éthique et prévention pénalisant les équipes U17 et U19 du club pour la saison 2017/2018, au titre de l'article 62.2.3 des règlements généraux du district de l'Isère : Récidive Club.

Après lecture du courrier du club de Mistral :

**Considérant** que Mr LOUTER Mehdi **président** et Mr **BENAISSA karim** éducateur du club de FC MISTRAL demande l'indulgence de la commission, deux personnes ont commencé les formations mais elles n'ont pas terminés ou passés la certification.

Qu'il est difficile dans les clubs de quartier d'envoyer des éducateurs en formation, que le club fait beaucoup d'effort avec le district pour sensibiliser ses éducateurs mais cela reste compliqué, que si les U17 ne « monte » pas c'est tout un groupe qui va disparaître du football.

**Considérant que Mr. Marc MONTMAYEUR** représentant de la commission éthique et prévention du district de l'Isère explique à la commission que le club du FC MISTRAL a obtenu du district un sursis de 6 mois après la date butoir pour que les personnes puissent finir et aller à la certification, que pour diverses raisons internes au club, les personnes ne sont pas allées au bout de la formation ou à la certification mettant le club en infraction.

**Considérant que Mr. Marc MONTMAYEUR** représentant de la commission éthique et prévention du district de l'Isère précise aussi que sur tous les PV, un tableau très explicite sur la récidive des clubs est affiché chaque semaine.

**Considérant que Mr. BOULORD Jean-Marc** président de la commission des règlements explique que tous les clubs de l'Isère sont à la même enseigne, que donner une dérogation à un club ouvrirait la porte de « pandore » et que tous les clubs en infraction vont se précipiter pour bénéficier à leur tour d'une dérogation.

**Considérant** que le club du FC MISTRAL demande l'indulgence et une dérogation à la commission d'appel.

**Considérant** que concernant les dérogations :

«La commission rappelle qu'il résulte de la jurisprudence administrative, mais également du simple bon sens, que le District ait l'obligation de respecter les dispositions réglementaires qu'il a édictées.

Il n'est possible d'accorder une dérogation à des dispositions réglementaires que si la possibilité d'y déroger est expressément prévue par le Règlement, ce qui n'est pas le cas en la circonstance et accorder une dérogation, dans des conditions qui seraient donc irrégulières, exposerait l'organisme mais également le club bénéficiaire, à des recours de la part de clubs tiers justifiant d'un intérêt à agir, ce qui mettrait en péril le déroulement normal des compétitions ».

La commission d'appel ne peut faire qu'une stricte application des règlements du district de l'Isère.

**Par ces motifs :**

**La commission : Confirme la décision de la commission des règlements.**

Attendu **que le club de FC MISTRAL n'a pas respecté l'article 62.2.3** des règlements généraux du DIF, les éducateurs n'ayant *pas effectué les formations demandées.*

Les équipes U19 1ère Division et U17 1ère Division sont rétrogradées dans la division inférieure dans laquelle elles doivent évoluer pour la saison 2017/2018.

Les frais de procédure d'appel (98€) sont à la charge du club de FC MISTRAL.

*Conformément aux dispositions de l'article 188-2 des Règlements Généraux de la F.F.F. la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue Rhône Alpes, dans un délai de 10 jours suivant les modalités des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.F.*

Le Président  
Michel VACHETTA

Le Secrétaire  
André SECCO

---

## **COMMISSION DELEGATIONS**

### **REUNION DU MARDI 11 JUILLET 2017**

**PRESIDENT** : CICERON FABIEN                      Portable : 06.33.54.57.25

**PRESENTS** : BOULORD JEAN MARC, MONTMAYEUR MARC, DENECHERE Gilles

**Permanence Commission** : **04.76.26.87.75** : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

**E-mail** : [delegations@isere.fff.fr](mailto:delegations@isere.fff.fr)

**Courrier** : BLANCHEFLEUR Bernard, Carte postale de Bolivie. Remerciements

**Candidature Délégation pour la saison 2017-2018 :**

En vue de renfort pour sa commission : la commission de délégations recherche des délégué(e)s pour la saison prochaine. Toute candidature sera étudiée. Date limite de candidature : 31 juillet 2017.

Merci d'envoyer vos candidatures à la commission par mail ou de prendre contact avec le président de la Commission.

Profil : connaissance des règlements, relationnel, connaissance informatique obligatoire (tablette et traitement de texte), disponibilité le week-end.

# COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 11/07/2017

Présent : J. Issartel  
Excusés : Annie Brault, Th. Truwant

Boite mail officielle : [feminines@isere.fff.fr](mailto:feminines@isere.fff.fr)

Tous les courriers sont à envoyer à la commission féminines : **merci de ne pas mettre inutilement la commission sportive en copie.**

**COURRIERS** : BALMES NORD ISERE, O VALENCE, EYRIEUX, DIDIER ANSELME, BOURGOIN JALLIEU, FORMAFoot B V, RUY MONTCEAU, SEPHANY DE SEDE (AS Bourbre)

## COMMISSION FEMININE ELARGIE

Les personnes intéressées pour intégrer la C F E sont priées de faire acte de candidature à la commission féminines

La C F E a pour but de faire progresser le foot féminin ; la C F E se réunira environ tous les 2 mois et abordera tous les sujets liés au foot féminin, le fait de se rencontrer permettra d'échanger et de faire évoluer les pratiques

---

### CHAMPIONNAT U18F A 8

---

#### COURRIERS

EYRIEUX et O VALENCE pour intégrer notre championnat

---

### CHAMPIONNAT U18F A 11

---

Le Comité de Direction a validé jeudi 6 juillet la création de ce championnat  
1ère phase aller / retour avec 8 équipes, la coupe se fera selon la formule échiquier-foot sur 3 tours  
Joueuses pouvant jouer dans cette catégorie U18, U17, U16 F et 3 U15 F  
Pré engagement sur footclubs jusqu'au 4 septembre  
Les ententes entre clubs sont autorisées

Une réunion aura lieu au district le 31 août pour les équipes participant à ce championnat  
BOURGOIN se positionne pour ce championnat

---

### CHAMPIONNAT SENIORS A8

---

COURRIERS : Entente LAUZES / BALMES NORD ISERE géré par Lauzes  
RUY MONTCEAU demande à jouer en D2

Le Président  
Jacques ISSARTEL  
06 34 87 23 55



# COMMISSION FUTSAL

## REUNION DU MARDI 11/07/2017

Présents (e) : LOUIS J, CARRETERO C, M.J MUFFAT



La Commission Futsal rappelle aux clubs qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous.

Adresse mail de la commission : [futsal@isere.fff.fr](mailto:futsal@isere.fff.fr)

Coordonnée du Responsable Championnat Séniors : CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

### SAISON 2017/2018

**FICHE DE COTISATION ET FRAIS D'ARBITRAGE** pour la nouvelle saison à retourner complétée **IMPERATIVEMENT** avant le 21 JUILLET 2017.

**AIDE FINANCEMENT POSTE CTDA 2017/2018** pour la nouvelle saison à retourner complétée **IMPERATIVEMENT** avant le 28 JUILLET 2017.

Fiches Consultables dans la messagerie clubs.

**FRAIS D'ARBITRAGE ATTENTION** : AMENDE DE 105 EUROS APPLICABLE SI NON RETOUR DE LA FICHE A LA DATE BUTOIR.

### INFO

Les clubs intéressés pour la formation

Afin de répondre aux obligations d'encadrement des équipes futsal évoluant au niveau régional la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football propose un module futsal perfectionnement du 17 au 19 Aout 2017 à Cournon d'Auvergne.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent en téléchargeant le bulletin d'inscription.

Condition d'accès : être titulaire du module futsal découverte

En savoir plus sur

<http://rhone-alpes.fff.fr/cg/8600/www/index.shtml#9d6RyKV83VRvwYT1.99>.

Toutes nouvelles équipes intéressées par la pratique du Futsal, sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat du DIF par courrier à entête du club ou par la messagerie officielle : LRAF.ORG

### REUNION OBLIGATOIRE

pour tous les clubs le Vendredi 01/09/2017 à 18h30 au District de l'Isère de Football.

### NOUVELLES APPELLATIONS POUR LES CHAMPIONNATS FUTSAL DE DISTRICT POUR LA SAISON 2017/2018 :

Excellence devient D1 Futsal.

Promotion d'Excellence devient D2 Futsal.

Futsal D1 : Reprise du championnat semaine 37 soit au plus tard, le 17/09/2017.

Date limite d'inscription fixée au Lundi 28/08/2017 par l'intermédiaire de FOOTCLUBS.

**E-foot 38 PV N° 350 du 13 juillet 2017**

Les équipes qui ne sont pas en règle ou inscription non validée à la date limite seront engagées au niveau le plus bas si l'effectif de la poule le permet.

- A.J.F.Chasse sur Rhône 1 (sous réserve de trésorerie)
- Pont de Claix Futsal 2
- L'isle d'abeau Futsal 1
- L'arbre de Vie 1
- Mistral Grenoble 1
- Seyssinet A.C 1
- Espoir Futsal 38 1
- Vie et Partage 2
- J.O.G.A 2
- R.C. Virieu Futsal 1

**Futsal D2 : Reprise du championnat semaine 38 soit au plus tard, le 24/09/2017.**

Date limite d'inscription fixée au Lundi 04/09/2017 par l'intermédiaire de FOOTCLUBS sous réserve d'être en règle a cette même date.

- F.O Rivois 1 (sous réserve de trésorerie).
- Club Martinérois Futsal 2 (sous réserve de trésorerie).
- R.C.Alpin Futsal 2
- A.J.F.Chasse sur Rhône 2 (sous réserve de trésorerie).
- L'arbre de vie 2
- Pays Voironnais 2
- Domarin As 1
- Nuxerete Fs 38 1
- L'isle d'Abeau Futsal 2
- Touvet-Terrasse 1
- Etoile Futsal Club 1 (sous réserve de trésorerie).
- L'Olympique Nord Dauphiné 1
- R.C Virieu Futsal 2

## COMMISSION FOOT ENTREPRISE

*Réunion du mardi 11 juillet 2017*

**Présents** : Farid EL MASSOUDI - Patrick MONIER - Xavier ROCHETTE.

### SAISON 2017-2018

#### **IMPORTANT** :

- **Consultez vos messageries club @lrafoot.fr**

- La fiche de cotisations et frais d'arbitrage pour la nouvelle saison est à retourner complétée au District de l'Isère impérativement **avant le 21 juillet 2017.**

**Attention** : amende de 105 € applicable si non-retour de la fiche à la date butoir.

- La fiche « AIDE AU FINANCEMENT POSTE CTDA 2017/2018 » est à retourner complétée au District de l'Isère impérativement **avant le 28 juillet 2017.**

- **Renouvellement des Licences** : dès à présent, les licences peuvent être renouvelées. Rappel : certificat médical valable 3 ans.

- La réunion d'avant-saison est prévue mardi 12 septembre 2017 à 19h00 au siège du District.

Tous les membres de la Commission Foot Entreprise vous souhaitent d'excellentes vacances.

**E-foot 38 PV N° 350 du 13 juillet 2017**

# COMMISSION DES REGLEMENTS

REUNION DU MARDI 11 JUILLET 2017

**Présents :** MM. BOULORD, PINEAU

**Excusés :** MM. BONO, CHAMBARD, HUGOT, ODIOT, REPELLIN, ROBIN, SEGHIER, VITTONI.

## COURRIER

**JARRIE CHAMP :** lu et noté : vos deux mutés supplémentaires sont rattachés à votre équipe 1 évoluant en D1.

## SAISON 2017-2018

- La commission des Règlements a le plaisir d'accueillir Daniel HUGOT et Alexandre ODIOT pour la prochaine saison. Bienvenue à eux.

La commission des Règlements remercie Estelle STAES, Alain BOYER et Jean Yves MARTIN pour les nombreux services rendus à la commission des années durant.

## ENTENTES

U19				
N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
1	O. COMMELLE	F.C. LIERS		F.C. LIERS
3	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. LAUZES

U17				
N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
2	O. COMMELLE	F.C. LIERS		O. COMMELLE
4	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. BALMES N.I.

U15				
N°	Club 1	Club 2	Club 3	Club gestionnaire
5	F.C. LAUZES	F.C. BALMES N.I.		F.C. BALMES N.I.

## TRESORERIE DISTRICT

### LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

**A ce jour certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur trésorerie.**

#### Art 17-4 R.G. du D.I.F – Situation du Club en début de saison :

Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

GRENOBLE DAUPHINE  
MAHORAISE  
AJFC  
RIVOIS FUTSAL

GUINEENS ISERE  
O. DE VILLEFONTAINE  
FROGES  
FUTSAL MARTINEROIS

ETOILE FUTSAL FONTAINE  
COMMUNAUX SMH  
ASIG  
PLANET PHONE 38  
BRAGA

PRESIDENT  
Jean Marc BOULORD - 06 31 65 96 77

**E-foot 38 PV N° 350 du 13 juillet 2017**



# COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mardi 11 Juillet 2017

**Présents** : A. Brault / L. Mazzoleni / F. Agaci / G.Bouat / D. Guillard / D. Marchal / C. Maugiron

**Excusés** : J. Chambard / b. buosi

**Adresse mail de la commission** : [sportive@isere.fff.fr](mailto:sportive@isere.fff.fr)

---

## U13

---

### Challenge Festival :

Challenge Festival National: Les 108 équipes retenues pour le challenge festival national peuvent valider leurs pré-engagements avant le 05 septembre 2017

Challenge Festival Isère : Toutes les autres équipes peuvent valider ou procéder à leur pré-engagement sur footclubs

### Championnats :

Date butoir des pré-engagements Niveau 1 et 2 de la 1° phase, le 21/08/2017. Passé cette date les clubs seront automatiquement mis en niveau 3

Date butoir des pré-engagements pour le niveau 3, le 18/09/2017

---

## U15 A 11

---

**Courrier** : VINAY vous finissez 3° de votre poule vous ne pouvez accéder en D2. Pour information en cas de vacance il serait procédé à un repêchage et non une accession supplémentaire, comme le prévoit les règlements sportifs.

**SEREZIN** : nous ne pouvons accéder à votre demande comme prévoit le règlement en cas de vacance. Il est procédé à un repêchage.

**Date butoir des engagements en D1 ET D2 le 24 juillet 2017 et pour la D3 le 4 septembre 2017.**

**BEAUVOIR** : Refusant la montée en D2 il est procédé au repêchage de LA MURETTE 3 à ce niveau

**Composition provisoire des poules sous réserve de validation des pré-engagements de toutes les équipes.**

**D1** : SEYSSINS 1 / SEYSSINET 1 / CROLLES 1 / SUD ISERE 1 / ISLE ABEAU 1 / ECHIROLLES 2 / MURETTE 2 / RA-CHAI 1 / DOMARIN 1 / MOS 3 RIVIERES 1 / GIERES 1 / FC2A 1

**D2** :

**Poule A** : VALLEE DE LA GRESSE 1 / EYBENS 2 / GRESIVAUDAN 1 / ECHIROLLES FC 3 SASSENAGE 1 / CROLLES 2 / CLAIX 1 / ST MARTIN URIAGE 1 / MANIVAL 2 / MARTINEROIS 2.

**Poule B** : SEYSSINET 2 / NIVOLAS 1 / SEYSSINS 2 / 2 ROCHERS 1 / CHATTE 1 / LA MURETTE 3 ECBF 1 / BOURBRE / CROSSEY 1 / LA COTE ST ANDRE 2.

**Poule C** : BOURGOIN 3 / TOUR ST CLAIR 1 / GPT ISERE RHODANIENNE 1 / ARTAS CHARANTONNAY 1 / BEAU-REPAIRE 1 / VALLEE DU GUIERS 1 / VEZERONCE-HUERT 1 / CREYS MORESTEL 1 / CVL38 1 / VILLEFONTAINE 1.

**Responsable** : DAN MARCHAL tél : 0624792638

---

## SENIORS

---

**Les calendriers seniors D1 à D4 seront établis lors de la réunion du 25/07/2017.**

**Inactivité** : Saint Clairois et Mahoraise Grenoble

**D4 - poule D** : Cassolard Passageois est repêché et remplace St Clairois qui s'est déclaré en inactivité.

**E-foot 38 PV N° 350 du 13 juillet 2017**

**Courriers de St Siméon :** Comme le prévoit le règlement la commission a classé les 3° grâce aux résultats faits contre les équipes classées 1°, 2° et 4° de leurs poules. A la lecture de ce classement votre équipe est la 6°, seuls les 2 meilleurs 3° montaient à savoir La Bourbre et Dolomieu 2.

**Les Co- Présidents**  
**L.Mazzoleni / F. Agaci**

## **COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE**

*Réunion du mardi 11 juillet 2017*

Présents : Mr H. Giroud □ Garampon, F. Nardin, J. Da Cunha Véloso.

Excusés : A. Serve, J. Sabatino, D. Franzin, C. Farrat.

**CLUB:**

**JARRIE-CHAMP :** Après étude de votre dossier, la commission vous accorde deux mutés supplémentaires pour la saison 2017/2018.

**ARBITRES:**

**Mr AZIB Youris :** La commission vous autorise à bénéficier de l'article 33-c du statut de l'arbitrage, vous pouvez représenter un autre club dès la saison 2017/2018.

**Mr ARSLANTAZ Deniz:** Votre club étant forfait général La commission vous autorise à représenter un autre club dès la saison 2017/2018.

Calendrier des événements	
SAISON - 2017 - 2018	
Date limite	Evènement
15 juillet 31 août	Date limite de renouvellement et de changement de statut
15 30 septembre	Date limite d'information des clubs en infraction
31 janvier	Date limite de demande licence des nouveaux arbitres et des changements de clubs Date limite de l'examen de régularisation Date d'étude de la 1 <sup>ère</sup> situation d'infraction
15 28 février	Date limite de publication des clubs en infraction au 31 janvier
4 <sup>ef</sup> 15 juin	Date d'étude de la 2 <sup>ème</sup> situation d'infraction, incorporant la vérification de la réalisation du nombre de matchs par rapport au quota correspondant à chaque arbitre
30 juin	<b>Date limite de publication définitive des clubs en infraction</b>

Le Président  
H. Giroud-Garampon

Le Secrétaire  
F. Nardin

# COMMISSION TECHNIQUE

*mardi 11 juillet 2017*

## PLANNING DES FORMATIONS SAISON 2017-2018

Vous trouverez ci-dessous le planning de formation pour 2017-2018

Pour rappel les inscriptions se font en ligne

**Le stage CFF1 d'août - septembre sera ouvert à l'inscription en ligne fin juillet.**

**Les autres stages ne seront ouverts qu'à partir de fin août, début septembre.**

**Aucune inscription par courrier ou mail ne sera acceptée** sauf pour les demandes de réinscription en certification qui sont toutefois soumises à validation par le Conseiller technique fédéral.

Mois	Formation	Dates	Lieu
AOÛT/ SEPTEMBRE	<b>CFF1 (discontinu)</b>	31 Août et 1 Septembre 2017 7 - 8 Septembre 2017	
	<b>CFF3 (discontinu)</b>	12 - 13 et 19 -20 Octobre 2017	
OCTOBRE	<b>Certification CFF1 (16-17)</b>	17 Octobre 2017	
	<b>Module 1 Gardien de But</b>	6 - 7 Novembre 2017	
NOVEMBRE	<b>Certification CFF3 (16/17)</b>	14 Novembre 2017	
	<b>Certification CFF4 (16/17)</b>	16 Novembre 2017	<b>Sassenage</b>
	<b>Module U7</b>	18 Novembre 2017	
	<b>CFF4 (projet associatif)</b>	27 - 28 Novembre 2017	
DÉCEMBRE	<b>Certification CFF1</b>	5 Décembre 2017	<b>Echirolles</b>
	<b>CFF2 (discontinu)</b>	7 - 8 et 14 15 Décembre 2017	
	<b>Module Futsal Découverte</b>	15 Décembre 2017	
JANVIER	<b>Module Futsal Perfectionnement</b>	3 - 4 - 5 Janvier 2018	<b>Monistrol</b>
	<b>CFF4 (projet sportif - éducatif)</b>	18 - 19 Janvier 2018	
FÉVRIER	<b>Module Futsal Perfectionnement</b>	19 - 20 - 21 Février 2018	
	<b>CFF1</b>	20 au 23 Février 2018	<b>Sassenage</b>
MARS	<b>Certification CFF3</b>	6 Mars 2018	
	<b>Module U13</b>	8 - 9 Mars 2018	<b>Sassenage</b>
	<b>Module U15</b>	15 - 16 Mars 2018	<b>Sassenage</b>
	<b>Module U9</b>	22 - 23 Mars 2018	
	<b>Module U11</b>	29 - 30 Mars 2018	
AVRIL	<b>Module 2 Perfectionnement Gardien de But</b>	5 - 6 Avril 2018	
	<b>Module U9 Mineurs</b>	17 - 18 Avril 2018	
	<b>Certification CFF2 (session décembre)</b>	26 Avril 2018	
MAI	<b>Certification Futsal Base</b>	11 Mai 2018	
	<b>Certification CFF1</b>	30 Mai 2018	<b>Sassenage</b>
JUIN	<b>Certification CFF2</b>	15 Juin 2018	
	<b>Certification CFF1</b>	19 Juin 2018	
	<b>Certification Gardien de But</b>	20 Juin 2018	

## STAGE PERFECTIONNEMENT U14 (joueurs nés en 2003)

### LISTE DES JOUEURS CONVOQUES

**Dates : du MARDI 29 AOUT 2017 - RDV 9H00**

**Au MERCREDI 30 AOUT 2017 - Fin 17H00**

**Lieu : Le Manoir aux Lauzes - AFRAT  
314 Chemin du Manoir - 38880 AUTRANS**

	NOM	PRENOM	CLUB
1	RIBOULET	PAUL	AC SEYSSINET
2	PERIN	GIULIANO	AC SEYSSINET
3	GOUBET	CLEMENT	CHARVIEU
4	ANGELI	MATHEO	CÔTE ST ANDRE
5	HOUOT	ALEXANDRE	CÔTE ST ANDRE
6	BRICK	ILIAN	CÔTE ST ANDRE
7	BENABDELAZIZ	NABIL	FC 2A
8	PELLISSIER ROIDOR	CLEMENT	FC GROLLES BERNIN
9	SCATAMACCHIA	ALESSIO	FC ECHIROLLES
10	RAYNAUD	JALLAL	FC ECHIROLLES
11	DOLGAN	ALPER	FC ECHIROLLES
12	NBUMGU	GRACE	FC SEYSSINS
13	NKULU BONDO	DANIEL	FCBJ
14	MAMPUNA	PRECIEUX	FCBJ
15	GUILLET	REMY	FCBJ
16	DIDOUCHE	SOFIEN	FCBJ
17	GRANGER	GREGOIRE	FCBJ
18	BOUYADEL	MAERE	GF38
19	OTMANI	SAMIR	GF38
20	MODESTE	ROMAIN	GF38
21	ARGOUD	THEO	GF38
22	BEN ABDESSATAR	AKRAM	GF38
23	BOUAZIZ	AMINE	GF38
24	ALLEGRET	TIDJI	GF38
25	BOUTAIBA	SAMI	IDA
26	LEGENDRE	FLORIAN	FCBJ
27	BLEYS	JUSTIN	LA MURETTE
28	EYSSERIC	MATHIS	MOS
29	HADJERASS	MERWANE	OC EYBENS
30	KAZADI WA KAZADI	CEDRICK	OC EYBENS
31	MICHALLAT	MAXENCE	OC EYBENS
32	MEILLAT	ENZO	FCBJ
33	PAILLER	ETIENNE	US CHATTE
34	YESSAAD	CHEMSSSEDINE	US GIERES
35	RICHARD VIGNOT	MATHYS	LA MURETTE
36	FERKOUS	YLIES	FC ECHIROLLES
37	RIVET	KYLIAN	DOMARIN
38	ADULU HAMMANI	FORTUNE	FC 2A
39	ZAGHOUANI	RAYENE	GF38
40	BEGAG	ANIS	GF38

# COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du Mardi 11 Juillet 2017

**PRESIDENT :** CHASSIGNEU GUY

**Membres Commission :** BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE – DUTCKOWSKI YOHAN - TOUILLON JEAN FRANCOIS

**Infos Commission Saison 2016/2017 :** Vous pouvez joindre la Commission

Le lundi de 10h à 11h30. Tél : 04 76 26 82 95

**Courriers :** Destinés à la CDTIS sont à adresser à: [terrains@isere.fff.fr](mailto:terrains@isere.fff.fr)

\*\*\*\*\*

## **Courriers envoyés :**

- **CLUBS :** AS VERSAU – SUD ISERE
- **LIGUE :** CRETS EN BELLEDONNE (demandes préalables) -
- **MAIRIE :** CRETS EN BELLEDONNE - ST MARTIN D'HERES - ST VERAND

## **Courriers reçus :**

- **CLUBS :**
- **MAIRIES :** PONT DE CLAIX - ST EGREVE - SEYSSINET

\*\*\*\*\*

**ECLAIRAGE :** Confirmation à prévoir : ST MARTIN D'HERES (Stade Auguste DELAUNE) –

Info Mairie reçu à prévoir début Septembre.

- Confirmation : LA MURETTE Stade LOUIS JALLUD – NNI 382700101

Niveau E5 – 145lux – CU 0.71 – Emini/Emaxi 0.42 – Classement jusqu'au 26 juin 2018.

**TERRAINS :** Visite installations : - St PAUL de VARGES Mardi 10/07/2017

- LA VERPILLIERE Mercredi 12/07/2017
- NOTRE DAME de MESSAGE – Stade JO PIARULLI – NNI 382790101  
Niveau 6 avec AOP du 26/10/2006 – Classement jusqu'au 3 Juillet 2027.

\*\*\*\*\*

## **CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES**

Dans le cadre du Règlement de la FFF et selon le code du Sport (art.L.131.16), une installation utilisée pour l'organisation d'une manifestation ouverte à ses licenciés(es) en compétition officielle doit être classée.

Il a été établi des niveaux de classement en correspondance avec le niveau de compétition recommandée suivant les RG du District de l'Isère (art. 40)

**Art 40.1 :** Les Installations Sportives des clubs opérant en **D1** et **D2** seniors masculins du District de l'ISERE doivent être classées de **Niveau 5**.

**Note :** Les Installations Sportives des clubs **jouant à onze** en **D1** féminine ainsi qu'en U19, U17, et U15 garçons doivent être classées de **Niveau 5**.

Tous les clubs évoluant dans les différents championnats du District, doivent posséder des installations sportives correspondant à la réglementation de l'article 40 ci-dessus. Il est demandé aux Présidents de clubs de se rapprocher de la CDTIS afin d'étudier la mise en conformité de leur installation sportive.

Les installations sportives des clubs de D1 et D2 seniors du District de l'ISERE doivent être homologuées en niveau 5. 5 (gazon), 5SYEou 5SY (synthétique), 5S (stabilisé).

Une dérogation pour permettre la mise en conformité de l'Installation Sportive est possible. Elle est accordée par le Comité Directeur sur proposition de la CDTIS après présentation par le propriétaire de l'installation d'un planning permettant la réalisation de la mise en conformité avant la fin de la saison sportive.

Cette dérogation n'est possible qu'une seule fois et pour une seule saison et doit être demandée par le club avant fin septembre.

La Commission des Terrains et Installations Sportives rappelle le souhait d'être consultée en amont des projets (terrains, vestiaires, club house, éclairage ...), elle permet d'éviter des non conformités, de faire en sorte que les objectifs des porteurs de projets soient atteints. La CDTIS se tient à votre disposition pour vous conseiller sur la réglementation et la mise en conformité de vos installations.

\*\*\*\*\*

**E-foot 38 PV N° 350 du 13 juillet 2017**

	Correspondance Compétition Seniors masculins	Compétition Seniors féminines ainsi que U19 / U17 / U15 garçons
<b>Niveau 5</b>	<b>D1 – D2</b>	<b>D1</b>
<b>Niveau 6</b>	<b>D3 à D6</b>	<b>D2 – D3</b>
<b>Niveau Foot à 11</b>	Autres	
4 Niveaux pour les terrains de football réduit	Foot A8, Foot A5, Foot A4, Foot A3	

Ci-dessous la liste des Terrains et Installations Sportives dont la confirmation de classement doit être effectuée en **2017**.

La CDTIS prendra rendez-vous avec les Clubs et les Mairies concernés.

FONTAINE	STADE MAURICE THOREZ	381690101	Niveau 5	
MORESTEL	STADE MUNICIPAL	382610101	Niveau 5	
NOTRE DAME de MESSAGE	STADE JO PIARULLI	382790101	Niveau 6	<b>28/03/2017</b>
POLIENAS	STADE DE LA MARCOUSSE	382100101	Niveau 5	
<b>SALAGNON</b>	STADE MUNICIPAL	384670101	Niveau 5	<b>07/07/2017</b>
<b>ST EGREVE</b>	STADE BALESTRAS 3	383820103	Foot à 11 SYE	<b>Tests reçu</b>
<b>ST GENIX SUR GUIERS</b>	STADE DE LA FORET	732360101	Niveau 5 SYE	<b>Tests reçu</b>
ST MARTIN D'HERES	STADE AUGUSTE DELAUNE	384210201	Niveau 5 SYE	
ST MARTIN LE VINOUX	STADE INTERCOMMUNAL	384230201	Niveau 6 SY	
ST VERAND	SATADE JM VARLOTAUX	384630101	Niveau 5	<b>19/05/2017</b>

**Rappel** : Les confirmations de classement des installations sportives se font **tous les 10ans**.

Pour les terrains synthétiques, les tests de qualités sportives doivent être réalisés **tous les 5ans**

**Organismes de contrôles in situ des gazons synthétiques :**

- LABOSPORT France – 72100 LE MANS : <http://labosport.fr/contact-us/labosport-france>
- NOVAREA – 28000 CHARTRES : <http://novarea-tec.com/contact.html>
- C2S – 38070 ST QUENTIN FALLAVIER : <http://www.c-2-s.fr/contact.php>

---

**« FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR F.A.F.A »**

---

**Présents** : Michel MUFFAT-JOLY – Guy CHASSIGNEU – Jacques RAYMOND

.....  
**Courrier reçu** : Mairie CRETS EN BELLEDONNE - MENS

Les dispositifs du F.A.F.A pour la saison 2017/2018 sont en cours de construction ; Ils seront disponibles en septembre après validation par le Bureau Exécutif de la ligue du Football amateur fin août.

Le FAFA vise à poursuivre les efforts en matière de structuration des clubs amateurs à travers quatre orientations majeures: Emploi – Formation – Equipement - Transport

A l'attention des Mairies et des Clubs, un projet est à l'étude sur votre commune concernant les Installations Sportives – La Formation - L'Emploi – Le Transport : le porteur du projet peut prendre contact auprès de la **Commission FAFA du District** pour avis et préparation de votre dossier.

**E-foot 38 PV N° 350 du 13 juillet 2017**